

Motion de soutien de la CE USD CGT 18

STOP A LA REPRESSION !

Notre camarade Jean Paul DELESCAUT, secrétaire général de l'UD CGT NORD est convoqué, le 28 mars 2024, au tribunal correctionnel de Lille pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale ».

Le prétexte à cette convocation est un communiqué de l'UD CGT NORD du 10 octobre 2023 qui, tout en condamnant les massacres du 7 octobre, rappelait l'historique du conflit Israélo-Palestinien et appelait à la fin de l'occupation de Gaza pour une solution de Paix.

Le gouvernement Français ne recule devant rien pour faire taire toutes les voix opposées et criminaliser les militants en faveur de la Paix et/ou d'idées progressistes, à l'image de la répression syndicale qui touche les militants syndicaux.

Alors que de plus en plus d'organisations internationales reconnaissent le crime de guerre commis par le gouvernement Israélien et reconnaissent le grand risque génocidaire sur Gaza, le gouvernement Français préfère réprimer ceux qui luttent pour un cessez le feu immédiat et permanent.

La convocation de Jean Paul s'inscrit dans la poursuite de la répression et la criminalisation de l'action syndicale et plus largement de tous les mouvements de contestations syndicaux ou citoyens.

L'USD CGT Santé et Action Sociale du Cher apporte tout son soutien à Jean Paul DELESCAUT et à tous les militants du Nord.

Nous exigeons l'abandon de toutes les poursuites judiciaires à l'encontre de Jean Paul et de tous les militants et militantes syndicaux. De plus, l'USD CGT Santé et Action Sociale du Cher appelle à un cessez le feu immédiat, à la libération des otages, à la levée du blocus sur Gaza et à une paix durable.

Quand un militant de la CGT est attaqué, c'est toute la CGT qui se mobilise !

Nous appelons tous nos militants à signer massivement la pétition de soutien.

Pour une paix juste et durable

Mobilisons-nous !